

**N°09 - Autoriser Monsieur le
Maire à signer les marchés
avec les entreprises retenues
pour le réaménagement du
Cours de Gardanne - section 2
- Boulevards Bontemps et
Forbin - Marché 0821V -
Délibération modifiant la
délibération du 16 octobre
2008**

Rapporteur M. Pardo

M. PARDO : Il s'agit de la poursuite d'un des chantiers majeurs de la ville. Comme prévu, la rénovation totale du Cours s'effectue en trois tranches successives. Après le Boulevard Carnot, et avant le cours de la République, cette tranche va concerner la partie comprise entre Bontemps et le carrefour rue Borely. C'est la partie la plus complexe du chantier qui s'étalera sur vingt mois en phases successives.

Il convient de souligner que, comme nous nous y étions engagés, nous avons pour cette année laissé passer avant de reprendre les travaux les fêtes de fin d'année et la foire de la St Valentin. Il n'est pas utile de redire ici l'importance de la rénovation du Cours pour l'avenir de notre ville. Je voudrais simplement apporter quelques éléments d'informations, qui reprennent ceux de la réunion publique.

La première phase concernera le boulevard Bontemps, de la fin de la partie rénovée à la hauteur de la rue Jules Ferry. Elle comprend notamment la partie située devant l'église et devant le bâtiment Bontemps et durera de mi-février à mi-août.

La deuxième phase s'étalera sur la partie nord du cours Forbin, côté vieille ville de septembre 2009 à mars 2010.

La phase 3 concernera le cours Forbin côté cinéma de mars 2010 à novembre 2010.

Enfin, la dernière phase qui se fera dans les mêmes délais que la précédente concerne l'aménagement de la place Pagnol et de ses abords immédiats.

Comme pour le chantier précédent, nous ferons une pose pour les fêtes de fin d'année. Afin de perturber le moins possible la vie, nous maintiendrons le marché en centre ville, en le déplaçant en partie boulevard Carnot.

Comme pour le chantier précédent, un interlocuteur sera à la disposition de tous via un N°vert pour faire remonter l'ensemble des questions qui peuvent se poser.

En parallèle, les travaux de la montée Font du Roy seront poursuivis, donnant un tout nouveau visage à notre centre ville. Ces projets, nous le savons, tiennent au coeur des Gardannais. Nous nous faisons un point d'honneur de les mener à terme comme nous nous y sommes engagés dans notre programme et je rappelle que nous demandons aux entreprises retenues d'intégrer une clause d'insertion permettant de faire travailler quelques jeunes sans emploi.

Ce qui a été dit précédemment sur la réduction des moyens des collectivités locales en général, et de Gardanne en particulier, est de nature à nous inquiéter. Ce sont de tels chantiers qui contribuent aussi à l'emploi sur la commune.